

La problématique des interférences langagières entre l'arabe et le français

Dans le cadre du stage « établissement » du 11 et 12 novembre 2009, la totalité de l'équipe enseignante de la maternelle à la terminale du lycée français de JERUSALEM a investi la problématique des apprentissages linguistiques.

Un des objectifs de ce stage portait sur la formalisation d'un document, en deux parties, relatif aux transferts linguistiques entre le français et l'arabe : une première partie concerne la comparaison de fonctionnement entre les deux langues et les interférences langagières récurrentes. La deuxième partie, en cours de rédaction, proposera des pistes pédagogiques (pratiques ordinaires de classe et remédiation).

Ce premier document est transmis à l'ensemble des écoles nombreuses à scolariser des élèves arabophones.

Ces éléments de réflexion sont proposés par Mme GODEAU, professeur d'arabe certifiée, expatriée au Lycée Français de Jérusalem, avec la collaboration de l'équipe pédagogique du Lycée Français de Jérusalem (en particulier Mmes Aboudalou, Last, Marek, Noursi, Richard et Sadoune) que nous félicitons pour ce travail de grande qualité et qui trouvera son utilité auprès des enseignants.

M. NEYRENEUF, IA IPR d'arabe a accepté une relecture attentive de ce document puis a procédé à sa validation: qu'il soit ici vivement remercié.

Thierry HOUYEL
IEN Europe du Sud Est
Juin 2010

NOTES PRELIMINAIRES des auteurs:

1. L'objectif visé par ce travail est de **faciliter le repérage des difficultés et interférences des élèves arabophones du Lycée français de Jérusalem placés face à l'apprentissage du français**. C'est aussi pourquoi ont été mentionnées certaines particularités de l'arabe palestinien, leur langue maternelle, qui constitue, plus que l'arabe standard, leur arrière-plan linguistique.

Il s'adresse à des **enseignants pour la plupart non arabisants**, pour qui les catégories linguistiques de référence sont celles du **français**. Pour faciliter la compréhension, parfois certains parallèles avec l'hébreu ont été mentionnés, vu la proximité de ces deux langues sémitiques.

C'est donc

a) un travail qui ne prétend pas établir une comparaison systématique et globale entre l'arabe et le français, mais simplement mettre en avant des points qui méritent d'être pris en compte dans la perspective pédagogique mentionnée ci-dessus ;

b) un travail encore ouvert, qui demande à être complété à partir de l'expérience que nous avons de nos élèves.

2. En **bleu** figurent les interférences déjà repérées au Lycée français de JERUSALEM.

3. Quand ces interférences sont possibles mais que leur existence chez nos élèves demande à être confirmée par l'expérience, elles ont été **surlignées en jaune**.

4. Nous avons essayé de nous conformer aux normes internationales pour la translittération des lettres arabes : pour certaines, cela n'a pas été possible en raison des limites du clavier disponible. La translittération adoptée est récapitulée p. 5-6

INTRODUCTION	4
I – Caractéristiques générales de la langue arabe	4
II – Langue enseignée en France	4
PHONETIQUE ARABE ET PHONETIQUE FRANÇAISE	5
I - Les phonèmes communs aux deux langues	5
II - Les consonnes propres à l'arabe	5
III - Les sons consonantiques propres au français	6
1. Le français a 5 sons consonantiques qui sont absents de l'arabe standard.....	6
2. Le français admet le groupement de deux ou trois consonnes dans la même syllabe, pas l'arabe	6
3. Le français fait les liaisons.....	6
IV – Les sons vocaliques propres au français	7
V – Les accents toniques	8
SYSTEMES GRAPHIQUES DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS	9
I – L'alphabet	9
1. L'arabe s'écrit et se lit de droite à gauche.....	9
2. A chaque lettre correspond un son	9
3. C'est une écriture cursive qui lie les lettres du mot.....	9
4. Il n'y a pas de majuscules	9
5. Il n'y a pas d'accents orthographiques	9
II - Les chiffres	10
III – La ponctuation	10
LEXIQUE	11
I. Mots d'origine étrangère ayant effectué un glissement de sens	11
II. Un seul mot en arabe pour plusieurs équivalents en français	11
III. Expressions périphrastiques	11
1. Expressions périphrastiques en arabe correspondant à un seul terme en français	11
2. Expressions périphrastiques en français correspondant à un seul terme en arabe	11
IV. Interférences sur certains adjectifs	12
V. Interférences concernant les verbes	12
VI. Idiomatismes	13
MORPHOLOGIE	14
I – La formation des mots	14
II – Le nom et l'adjectif qualificatif	15
1. Genre.....	15
2. Le pluriel des noms et des adjectifs qualificatifs	15
3. Comparatifs et superlatifs	15
4. La flexion	16
III – L'article	16
IV – Les pronoms personnels	16
1. Les personnes.....	16
2. Formes des pronoms personnels selon leur fonction	17

V – Le verbe	17
1. Les personnes de la conjugaison	17
2. Le principe de la conjugaison	18
3. Les temps et les modes	18
4. La voix passive	20
5. Les verbes pronominaux	20
SYNTAXE -----	22
A – REGLES GENERALES D'ACCORD -----	22
B – SYNTAXE DU GROUPE NOMINAL -----	23
I – L'article	23
1. Si le nom est indéfini	23
2. Si le nom est défini	23
II – L'expression de la possession dans le groupe nominal	24
1. Si le possesseur est exprimé par un nom	24
2. Si le possesseur est exprimé par un pronom	24
III – Les démonstratifs	24
IV – L'adjectif épithète	25
V – Le pronom personnel	25
1. Pronom personnel isolé	25
2. Pronom personnel affixe (complément)	25
C – SYNTAXE DU GROUPE VERBAL -----	26
I – Construction des verbes (transitifs, intransitifs, avec prépositions)	26
1. Verbes transitifs directs en arabe qui ne le sont pas en français	26
2. Verbes construits avec préposition en arabe et transitifs directs en français	26
3. Verbes n'ayant pas le même sens selon la préposition avec laquelle ils se construisent	27
II – Négation du verbe	28
III – Syntaxe de la voix passive	28
IV – Concordance des temps et discours indirect	29
1. Modification des pronoms au discours indirect	29
2. Modification des adverbes de lieu et de temps lors du passage au discours indirect	29
3. La concordance des temps	29
D – SYNTAXE DE LA PHRASE -----	29
I – Phrase nominale et phrase verbale	29
1. La phrase verbale en arabe	30
2. La phrase nominale en arabe	31
II – Syntaxe de la subordonnée relative	32
1. Cas d'absence du pronom relatif en arabe	32
2. L'expression de la fonction dans la relative	33
III – Syntaxe de la coordination	33
1. La particule "wa"	33
2. La particule "fa"	33
Bibliographie et sitographie	35

INTRODUCTION

I – Caractéristiques générales de la langue arabe

Deux registres : diglossie

- Oral dit bas : représenté par les dialectes. "Le terme de dialecte remplit deux fonctions : il oppose le parler d'une communauté à celui d'une autre ; il oppose la langue quotidienne, celle de la communication orale, de la pensée spontanée et du dialogue courant, la langue utilitaire/vernaculaire, à l'arabe standard."
Ce registre correspondrait aux registres oraux (notamment de la vie quotidienne).
- Écrit et parlé : registre soutenu dit haut, **considérée comme le seul "bon arabe", l'arabe originel et pur, le point de repère immuable de tous ceux qui parlent arabe.** Cette langue est appelée **arabe standard, moderne, littéral, ou classique.** C'est le constituant le plus important de **l'identité des Arabes et des arabophones. Elle n'est la langue maternelle de personne.** "Elle est la langue officielle de 22 pays, qui sert à la communication écrite, et dans certains cas, à la communication orale. Cette langue, l'arabe littéral, est notamment **utilisée en contexte international et aussi quand le locuteur parle devant un auditoire anonyme, c'est-à-dire dans les conférences, à la radio, à la télévision, etc.** Elle est évidemment vivante **dans son secteur d'utilisation et elle évolue constamment** comme le fait toute langue vivante. **Elle s'apprend à l'école comme le français standard.** Et ce n'est pas parce qu'on est d'origine arabe qu'on est forcément bon en arabe. **Elle demande autant d'effort que n'importe quelle langue étrangère.** Elle correspondrait au **français standard, écrit et soutenu.**
- Un troisième registre est apparu depuis peu de temps : **l'arabe moyen qui permet la communication avec des locuteurs natifs d'un autre dialecte lors d'un débat politique ou culturel.** C'est une langue **soutenue sans les flexions. Tout Arabe instruit, selon M. Dichy, est capable de comprendre tous les dialectes arabes.**

"Ces deux registres, **tous deux bien vivants et intimement liés,** l'arabe littéral et l'arabe dialectal sous ses différentes formes, **coexistent,** non sans exercer l'un sur l'autre et à des degrés divers **de fécondes interférences.**" (*Le tour de la grammaire arabe en 80 pages*).

II – Langue enseignée en France

"L'enseignement de l'arabe en France prend en compte la diglossie de l'arabe. La langue enseignée prioritairement est celle de la communication commune à l'ensemble du monde arabe. Il s'agit de l'arabe standard, lié essentiellement à l'écrit. Mais une place importante est faite à la langue parlée dans ses variétés spécifiques." (M. Bruno Levallois, IG D'arabe, *Langues et Cités*, p. 6).

Phonétique arabe et phonétique française

L'arabe est une langue à **consonantisme riche** :

- 26 consonnes ;
- deux semi-consonnes (ou semi-voyelles), le "waw" et le "ya" ;
- seulement trois voyelles : [a], [i] et [ou].

Quand elles sont courtes, elles sont représentées par des signes diacritiques (*fatha* pour [a], *kasra* pour [i] et *damma* pour [ou]), qui ne se notent presque jamais à l'écrit ("il écrivit" se lit "kataba" et s'écrit "ktb" – même principe qu'en hébreu).

Quand elles sont longues, elles s'écrivent pour noter le rythme du mot ([a] long est indiqué par un "alif", [i] long par un "ya" et [ou] long par un "waw").

Au contraire, le français est moins riche en consonnes et **plus riche en voyelles** :

- 16 phonèmes consonantiques ;
- deux semi-consonnes (ou semi-voyelles) : [y] ("essayer") et [w] ("oiseau", "ouate" ou "kiwi").
- nombreux sons vocaliques, qui peuvent aussi varier en fonction des accents régionaux : [a] (de "patte" ou de "pâte") ; [e], identique au [eu] ouvert ("chemin", "beurre") ; [eu] fermé ("heureux") ; [é] (de "blé") ; [è] (de "sèche") ; [ê] (de "fête") ; [i] ; [o] ouvert ("choc") ou fermé ("beau") ; [ou] ; [u] ; les nasales [an], [on], [in], [oin].

I - Les phonèmes communs aux deux langues

Consonnes	
Français	Arabe
b	ب
ch / š	ش
d	د
f	ف
j	ج
k	ك
l	ل
m	م
n	ن
s	س
t	ت
z	ز

Voyelles et semi-voyelles		
Français	Arabe standard	Exemples
[a]	<i>fatha</i> ;	chat / "qamar", lune
[a] long	<i>fatha + alif</i>	classe / "bāb", porte
[i]	<i>kasra</i>	fil / "bint", fille
[i] long	<i>kasra + ya</i>	fille / "makatib", lettres
[ou]	<i>damma</i>	mou / "bun", café
[ou] long	<i>damma + waw</i>	saoûle / "rūh", esprit
[w]	و, waw	oie / "walad", enfant
[y]	ي, ya	payer / "haya", vie
Arabe palestinien		
[é]		nez / "btehki", tu parles
[o]		beau / "byōkol", il mange

II - Les consonnes propres à l'arabe

Il y a 14 consonnes qui existent en langue arabe moderne et qui n'ont aucun équivalent dans le français standard : الهمة، الناء، الحاء، الخاء، الذال، الراء، الصاد، الضاد، الطاء، الظاء، العين، الغين، القاف، الهاء

Transcription et prononciation	Nom de la lettre	Lettres
' (bref arrêt guttural)	hamza	ء
th (anglais "thick")	tha'	ث
h (h guttural laissant passer l'air)	ha'	ح
kh (espagnol "jota")	kha'	خ
dh (anglais "the")	dhal	ذ
r (r roulé)	ra'	ر
s (s dental emphatique)	sad	ص
d (d dental emphatique)	dad	ض
t (t dental emphatique)	ta'	ط

z (z dental emphatique)	za'	ظ
° (espèce d'étranglement)	°ayn	ع
ġ (proche du r grasseyé, mais plus dur)	ġayn	غ
q (k guttural)	qaf	ق
h (anglais "holy")	ha'	ه

Cela ne crée pas de difficultés particulières.

III - Les sons consonantiques propres au français

1. Le français a 5 sons consonantiques qui sont absents de l'arabe standard.

Consonnes	Exemples
g prononcé [gu]	Gabon, guerre
gn	agneau
r grasseyé	racine
p	pomme
v	vrai

Possibles difficultés :

Parmi ces phonèmes, les trois premiers ne sont, en principe, pas difficiles à apprendre par les arabophones :

[g] qui est une variante du qaf, ق ;

[gn] : un arabophone peut obtenir une prononciation très proche en combinant [n] + [i] ;

[r] grasseyé et non roulé : en effet, l'arabe possède aussi le phonème ġ "ġayn", qui est très proche de la prononciation du "r parisien".

[p] reste parfois problématique, même dans le secondaire, avec parfois des erreurs par "excès de bonne volonté", comme l'élève qui a décrit un personnage vêtu d'une "pelouse" (au lieu d'une blouse...)

2. Le français admet le groupement de deux ou trois consonnes dans la même syllabe, pas l'arabe.

Exemples : script, scrutin, constitution, explorer, spectateur...

L'arabe admet tout au plus une séquence de deux consonnes dans la même syllabe ("nahr", fleuve) et jamais au début du mot.

Difficultés liées à ce phénomène

a) Les arabophones tendront à introduire des voyelles qui agissent en tant de « briseur » du groupe consonantique, et à prononcer : "iscrutin", "exiplotre", "sepectateur", etc., en particulier au primaire.

b) A l'autre extrême, difficulté à gérer le "e" muet français, et tendance à ne jamais le prononcer, même quand la série de consonnes qui suivent inviterait à briser le groupe : les élèves tendent à prononcer [le maîtr' patient] en 4 syllabes et en avalant le e muet, au lieu de [le maître patient] en 5 syllabes.

3. Le français fait les liaisons.

En effet, en français, un mot peut commencer par une consonne ou par une voyelle. En revanche, en arabe standard, **la syllabe ne commence jamais par une voyelle ni par une consonne non vocalisée** (avec "sukūn"). Toute syllabe initiale est composée d'une consonne et d'une voyelle (brève ou longue).

Source de difficultés :

a) Segmentation incorrecte des noms en français ("un navion", d'où "le navion") quand ils débutent.

b) Lecture sans les liaisons, même dans le secondaire.

Une aide possible pour les arabophones serait de leur faire prendre conscience qu'en arabe aussi ils ont ce cas de liaison avec la "wasla" (= liaison). Ils ne disent pas "kitāb 'albint", mais kitāb lbint, sans le 'alif hamza initial de l'article (phonétiquement, on "glisse" d'un mot à l'autre).

IV – Les sons vocaliques propres au français

Sons vocaliques	Exemples
[e]	chemin, beurre
[eu] fermé	heureux
[è]	sèche, mais, peigne
[ê]	fête, maître
[o] ouvert	choc
[u]	du
[an]	an, vent, chambre, ensemble
[on]	bon, compter
[in]	fin, main, un, parfum
[oin]	loin

D'une manière générale, un arabophone est victime de "surdit  phonologique"   l' gard d'une bonne partie des voyelles fran aises, qu'il ne distingue pas entre elles. Il tendra   avoir recours   des sons similaires qui existent en arabe. Ce choix se fera  galement en fonction de la proximit  d'autres sons dans le groupe prononc .

D'o  les confusions suivantes :

- Dues   la difficult  de prononciation du [u]
 - Entre [u] et [ou] : "bulle" sera entendu et prononc  comme "boule".
 - Entre [u] et [i], plus encore si les deux sons se trouvent dans le m me mot ou dans la m me s quence : "inutile" tendra    tre prononc  [initile], ou [unitile].
 - La diphtongue [ui] tendra    tre prononc e [oui] : "loui" au lieu de "lui" ; "join" au lieu de "juin".
- Entre [eu] ferm  et [o] ferm  : "un petit peu d'eau" sera per u et prononc  comme "un petit pot d'eau".
- Entre [eu] et [ ] : "apeur " sera entendu et prononc  comme "ap r ".
- Entre [e] et [ ] : "rejet " sera entendu et prononc  comme "r j t ".
- Entre [eu] et [e] : pas de diff rence per ue entre "ceux qui" et "ce qui".
- Entre [ ] et [i] : "visit " sera entendu et prononc  comme [v sit ] ; "g nitif" devient [g n tif].
- Les voyelles nasales posent particuli rement probl me.
 - Pour les distinguer de la voyelle simple correspondante :
 - [in] per u comme [a] : "l'infirmi re" / [la fermi re] ;
 - Pour les distinguer entre elles, surtout quand elles sont rapproch es dans une m me s quence :
 - confusion entre [in] et [an] : "intense" / [entense] ; bain = banc.
 - confusion entre [on] et [an] : "content" / [conton] ; "attention" / [attontion] ; banc = bon.

Remarque : certains enfants prononcent sans les nasaliser les voyelles nasales, mais cela semble d davantage chez nous   une exposition fautive au fran ais   la maison ou   l'influence d'un mot similaire dans leur langue maternelle.

Ex 1 : [bonnjour] au lieu de [bonjour] ;
 Ex 2 : [mama] au lieu de [maman].
 Ex 3 : "l' l phant" pourra  tre per u et prononc  comme [l l fon] ; confusions "son" / "sans" / "sa" / "sain", etc.

... avec les cons quences correspondantes sur l'orthographe. Du point de vue p dagogique, il importe de discerner la cause de la faute : morphologie mal ma tris e, ou phon me mal reconnu ? Dans le second cas, la fa on de r soudre le probl me passera par des exercices d'oral.

V – Les accents toniques

8

En arabe, l'accent tonique tombe (par priorité décroissante) :

- sur la dernière syllabe longue du mot (káatib ; maktúub ; makā́tib), sachant qu'une syllabe longue peut être composée de :

- consonne + voyelle longue
- consonne + voyelle brève + consonne.

D'autre part, cela ne fonctionne pas de façon forcément identique entre dialecte et littéral.

- s'il n'y a que des syllabes courtes et aucune consonne double, l'accent tonique remonte le plus haut possible, jusqu'à l'antépénultième syllabe.

En français, l'accent tonique est mis sur la dernière syllabe du groupe de mots formant une unité sémantique cohérente : un jeune hómme / un homme jeúne.

Source de difficultés ?

Phénomène encore mal repéré.

La question se pose : repère-t-on la difficulté lorsqu'ils s'expriment à l'oral ou lors de la lecture ?

Systèmes graphiques de l'arabe et du français

I – L'alphabet

L'écriture arabe est une écriture alphabétique, comme l'écriture latine. Il existe différents styles codifiés d'écriture arabe.

1. L'arabe s'écrit et se lit de droite à gauche.

... donc **en sens inverse de l'écriture latine.**

Cela peut constituer une source de difficultés pour certains élèves si l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les deux langues est simultané (direction du regard, sens de la graphie).

2. A chaque lettre correspond un son.

Il n'y a donc pratiquement pas de problème d'orthographe en arabe. **Mais inversement, à chaque son ne correspond pas forcément une lettre.** En effet, l'arabe a une écriture prosodique : elle ne note que les sons qui constituent l'ossature rythmique du mot, c'est-à-dire les consonnes et les voyelles longues (même principe qu'en hébreu).

Source de difficultés : l'élève peut avoir tendance à omettre la transcription des voyelles, ou avoir du mal à repérer des mots de la même famille, car il tendra à ne pas tenir compte des voyelles ("tortue" et "tarte", "métier" et "matière" peuvent être perçus comme des mots de la même famille).

3. C'est une écriture cursive qui lie les lettres du mot.

Sur 29 lettres, 23 s'attachent à gauche et ont chacune 4 positions : initiale, médiane, finale et isolée. Les 6 autres, qui ne s'attachent jamais à gauche, n'ont que deux formes : isolée ou finale (pas de forme initiale ni médiane pour ces 6 lettres).

Source de difficultés : non.

4. Il n'y a pas de majuscules.

Source de difficultés :

- Certains élèves, même dans le secondaire, omettent systématiquement les majuscules en français.
- Une bonne partie d'entre eux n'identifie pas spontanément les noms propres malgré la présence de la majuscule (d'où des questions comme : Qu'est-ce que ça veut dire, "Ulysse" ?)

5. Il n'y a pas d'accents orthographiques.

En français :

- Accents sur le "e", modifiant sa prononciation.

Tendance générale, dans le secondaire, à ne mettre aucun accent sur les "e" (influence de l'anglais également). Curieusement, dans le primaire, cette tendance est moins marquée, il semblerait donc qu'il y a déperdition de l'apprentissage.

- Accents grammaticaux (a / à ; ou / où, la / là, etc.) :

Mêmes difficultés que pour les non arabophones.

II - Les chiffres

Le monde arabe utilise 2 séries de chiffres : chiffres arabes utilisés au Maghreb et en Occident et chiffres indiens utilisés en Orient.

D'autre part, les nombres en arabe s'écrivent, comme en français, de gauche à droite, donc en sens contraire du reste de l'écriture arabe.

Cela ne semble pas poser de difficultés en français, ni au primaire, ni au secondaire – peut-être pour certains élèves arrivés du système arabe en cours de scolarité, mais nous n'avons pas d'exemple vécu pour le moment.

En revanche, au LFJ, les confusions apparaissent quand ils apprennent les chiffres **en arabe**. Ainsi ils liront "dix" au lieu de "quinze" (١٥). Et ils tendent à écrire les nombres de droite à gauche (٠١٠٢ au lieu de ٢٠١٠ pour 2010).

III – La ponctuation

Au départ, elle n'existe pas en arabe. Ce sont les conjonctions de coordination qui servent de ponctuation (voir ci-dessous, Syntaxe de la phrase, III).

Tendance nette chez une partie de nos élèves, effectivement, à avoir une ponctuation insuffisante, à quoi s'ajoute une avalanche de coordinations.

Lexique

I. Mots d'origine étrangère ayant effectué un glissement de sens

Mots étrangers utilisés en arabe	Sens en arabe	Sens en français
Batterie	Pile électrique	Batterie d'automobile, pile
Jaquette	Veste	Vêtement masculin de cérémonie, veste de jeune.
Blouse	Chemisier, chemise	Vêtement de travail

II. Un seul mot en arabe pour plusieurs équivalents en français

L'arabe n'a qu'un mot pour désigner :

- un cheveu et un poil ;
- la main et le bras ;
- le pied et la jambe ;
- les aliments et la nourriture ("le manger") ;
- le soir et la nuit ;
- la montre, l'horloge, la pendule et l'heure ;
- le temps, l'époque et le moment ;
- l'image, la photo et le tableau ;
- le drap et la nappe (on précise "drap de lit" ou "drap de table") ;
- la fin, le bout et le fond (dans certains contextes).

Il peut en découler des impropriétés ou des approximations en français.

A compléter et à vérifier plus précisément.

III. Expressions périphrastiques

1. Expressions périphrastiques en arabe correspondant à un seul terme en français

Arabe	Français
Arbre à pommes	Pommier
Dans ma maison	Chez moi

2. Expressions périphrastiques en français correspondant à un seul terme en arabe

Français	Arabe
Ce qui est nécessaire, le nécessaire	Les besoins
Partir en voyage	Voyager

"Faire" employé comme semi-auxiliaire

Se faire couper les cheveux	Couper ses cheveux
Il nous fait perdre notre temps	Il perd notre temps

... avec parfois des fautes par "excès de bonne volonté" : "il nous fait montrer nos erreurs" au lieu de "il nous montre nos erreurs"...

IV. Interférences sur certains adjectifs

Les adjectifs qualificatifs relatifs à la taille et à l'âge des personnes sont source de confusion dans le passage de l'arabe au français.

Français	Arabe	
Petit (taille)	Court	<i>renforcé par l'anglais (short)</i>
Grand (taille)	Long	<i>anglais : haut (tall)</i>
Agé	Grand	
Jeune	Petit	

V. Interférences concernant les verbes

Arabe	Interférence de l'arabe	Equivalence du français
Avoir	Sa robe a la couleur bleue (<i>maternelle</i>)	Sa robe est bleue
	J'ai chez toi 20 francs	Tu me dois 20 francs
Couper	Couper les billets de cinéma	Acheter les billets de cinéma
Croire	Il nous croit pour les enfants	Il nous prend pour des enfants
Demander	Demander une question (<i>fréquent, renforcé par l'anglais, to ask a question</i>)	Poser une question
Dépenser	Mon père dépense beaucoup sur moi	Je coûte cher à mon père
Devenir	Il est devenu malade Il est devenu triste, inquiet	Il est tombé malade Il s'est attristé, inquiété (verbes pronominaux)
Donner	Donner un bon résultat	Avoir un bon résultat
S'énervé de	Je m'énerve de lui	Il m'énerve
Etre	Etre chaud, froid, faim (<i>fréquent</i>)	Avoir chaud, froid, faim
	Etre 10 ans (<i>primaire</i>) Mon cahier est avec lui (<i>fréquent</i>)	Avoir 10 ans C'est lui qui a mon cahier
Faire	Faire un accident, une opération, etc. (<i>fréquent</i>)	Avoir un accident, être opéré
Frapper	Il me l'a fait cadeau Frapper un téléphone	Il me l'a offert / il m'en a fait cadeau Donner un coup de téléphone
Gagner	Le Maroc a gagné la France au football	Le Maroc a battu la France au football
Gâter	Gâter sa montre	Abîmer sa montre
S'habiller	Il s'habille une veste	Il porte une veste
Interroger	Il interroge / demande / questionne les élèves toutes sortes de questions	Il pose aux élèves toutes sortes de questions
Manger	Il mange beaucoup d'argent	Il vole beaucoup d'argent
Marcher	Le train va marcher	Le train va se mettre en marche
Prendre	Prendre l'autorisation Prendre beaucoup d'argent	Demander l'autorisation Gagner beaucoup d'argent
	Prendre quelqu'un à la piscine (<i>fréquent, anglais aussi</i>) Prendre un cadeau pour quelqu'un	Emmener quelqu'un à la piscine Apporter un cadeau à quelqu'un
	Prendre une bonne note (<i>fréquent</i>) Prendre 3 jours pour aller à Paris	Avoir une bonne note Mettre 3 jours pour aller à Paris
Prêter	Prêter un livre de quelqu'un	Emprunter un livre à quelqu'un
Quitter	Il a quitté tôt (<i>fréquent</i>)	Il est parti tôt
Sembler	La rivière semblait comme un serpent	La rivière ressemblait à un serpent
Sympathiser	Sympathiser quelqu'un	Sympathiser avec quelqu'un
Tarder	Je vous ai fait tarder	Je vous ai fait attendre

Tomber	Le verre est tombé de moi	J'ai laissé tomber le verre
	Omar est tombé à l'examen	Omar a échoué à l'examen
Travailler	Ma montre ne travaille pas (<i>fréquent</i>)	Ma montre ne marche pas
Voyager	Il a voyagé (<i>fréquent</i>)	Il est parti en voyage, ou bien : il est parti définitivement

VI. Idiomatismes

• "Ça veut dire" utilisé constamment comme "béquille", à l'écrit comme à l'oral, à la place de "c'est-à-dire que", ou "je veux dire" (arabe : ya°ani). Quand à l'écrit il leur arrive d'employer "c'est-à-dire", ils omettent systématiquement le "que" qui doit suivre.

Ex : ce personnage est déprimé, ça veut dire il a des problèmes.

• "Qu'est-ce qui s'est passé avec lui ?" au lieu de "qu'est-ce qui lui est arrivé ? (avec tous les degrés intermédiaires des tentatives de corrections : qu'est ce qui lui est passé ? qu'est-ce qui est arrivé avec lui ?).

• Prépositions : "écrire sur le tableau" (au tableau), "je suis assise sur ma table pour le contrôle" (à ma table), ils l'ont dit sur la télé (à la télé).

• Expressions redondantes : rêver des rêves, jouer (à) des jeux, sentir des sentiments... décalquées sur l'arabe.

• Verbes de parole : souvent redoublés en arabe, d'où en français des expressions maladroitement comme "il répondit en disant", "il dit et affirma", etc., là où le français utilise un seul verbe de parole, voire aucun.

Cela s'étend aussi, chez certains élèves, à d'autres domaines, d'où des phrases avec des avalanches de doublets ("La femme, jolie et belle, sentit et comprit que son enfant chéri et aimé avait fini et terminé de pleurer.")

A compléter.

Morphologie

Remarque préalable :

L'arabe classe les mots en trois catégories :

1. Verbes
2. Noms (incluant pronoms et adjectifs)
3. Le reste est désigné par le mot "ḥarf" que l'on peut traduire par "particule", le plus petit élément, cela couvre en gros les prépositions, les conjonctions, les mots de négation, etc.

Différence notable avec les catégories grammaticales françaises : à tenir en compte aussi bien en grammaire arabe qu'en grammaire française, pour s'assurer que l'élève parle bien de la même chose que son professeur...

I – La formation des mots

• En arabe :

La base de la morphologie arabe est un système de **racines et schèmes**. Un mot est à l'intersection de deux éléments abstraits :

1. La **racine** : constituée dans l'écrasante majorité des cas de 3 consonnes dans un certain ordre, c'est elle qui donne **un sens de base** : c'est la "matière" du mot.
2. Le **schème** : c'est le "moule" dans lequel on coulera la racine, et qui modèlera son sens : faire (l'action désignée par la racine), faire à qqn, demander que l'on fasse, faire faire, se faire, être fait, l'endroit où l'on fait, celui qui fait faire, qui a été fait, etc.

Racines + schèmes donnent naissance à l'écrasante majorité des mots arabes (même principe qu'en hébreu).

Irrégularités morphologiques

Pas d'irrégularité à proprement parler : simplement, la présence dans une racine de lettres dites "faibles" ou "malades" – "alif", "waw" ou "ya" – (par opposition aux lettres dites "saines"), entraîne des modifications pour appliquer certains schèmes, ou mettre certaines terminaisons ; mais ces modifications sont codifiées, et s'appliquent de façon parfaitement régulière (même principe qu'en hébreu).

Au niveau pédagogique, cette particularité peut être utilisée pour faire saisir plus facilement à nos élèves qu'en français, deux mots avec des radicaux différents peuvent appartenir à la même famille, voire être deux formes du même mot, du fait de la modification d'un radical (même si en arabe cette modification n'est jamais aussi drastique et obéit à des règles précises, contrairement au français).

Ex : **courir** / **discursif** / **récurrent** ; je **vais** / nous **allons** / qu'il **aille** → en arabe aussi, on peut avoir des changements du radical, comme "**kuntu**" / "**kāna**" / "**akūnu**", qui sont pourtant 3 formes du même verbe être (vous fûtes, il fut, je suis).

• En français :

Le radical d'un mot inclut aussi des voyelles ; il est d'autre part beaucoup plus "malléable" qu'en arabe, et donc moins facilement reconnaissable ("courir", "course", "discursif", "récurrent", par exemple, sont quatre mots de la même famille).

Préfixes et suffixes affectent le sens du radical pour donner naissance à des mots dérivés de sens différent.

Seule source de difficultés repérée :

Nos élèves ont souvent du mal à considérer les voyelles comme partie intégrante du mot (outre la prononciation et l'orthographe approximatives, ils tendent à les négliger au moment de chercher des mots de la même famille).

Pour le reste, les systèmes semblent trop distincts pour que des interférences se produisent.

II – Le nom et l'adjectif qualificatif

1. Genre

• **Un nom, en arabe**, est soit masculin, soit féminin, soit de genre incertain (tantôt masculin, tantôt féminin, selon le locuteur, la région ou l'époque).

De façon générale, les noms se terminant par "ta marbūta" sont féminins, les autres sont masculins. S'ils se terminent par "alif maksūra", ils sont masculins, sauf s'il s'agit de noms propres.

En français, le genre des noms est en général impossible à deviner. Il y a quelques règles (par ex., les noms se terminant par –tion sont tous féminins) mais la plupart du temps, il faut mémoriser le genre.

Un certain nombre de substantifs courants ont un genre différent en arabe et en français.

Féminins en arabe et masculins en français : avion, groupe, insecte, nuage, œil, paragraphe, parapluie, soleil, ventre, etc. (confusions repérées chez nos élèves seulement les toutes premières années).

Masculins en arabe et féminins en français : chaise, lune, etc.

Les confusions s'accroissent quand les mots français finissent par –e (tendance à les mettre automatiquement au féminin).

• **En arabe**, le féminin de l'adjectif se forme, en règle générale, en ajoutant un "a" ("ta marbūta") au masculin. C'est très proche du système français, où l'on ajoute un "e" au masculin pour former le féminin.

Donc pas de difficulté particulière pour nos élèves.

2. Le pluriel des noms et des adjectifs qualificatifs

En français, la marque du pluriel des noms et des adjectifs est toujours un **suffixe** : généralement le –s, avec quelques irrégularités (–x ; modification du suffixe : al / aux, ail / aux ; noms en –x, –s, ou –z invariables). Quelques rares exceptions de transformation totale du mot (œil / yeux).

En arabe, la marque du pluriel peut être, suivant les noms et les adjectifs, soit un suffixe, soit un infixe (les changements se font à l'intérieur du mot).

• La 1^o forme du pluriel s'appelle **pluriel externe** ou "pluriel sain".

Ex : musāfir (un voyageur) → musāfirūn / musāfirīn (des voyageurs)
musāfira (une voyageuse) → musāfirāt (des voyageuses)

• La 2^o forme du pluriel est le **pluriel interne** ou "pluriel brisé" :

Ex : chajara (un arbre) → 'achjar (des arbres)
malik (un roi) → mulūk (des rois)

Il existe des schèmes de pluriel assez nombreux, dont un petit nombre très fréquents.

Note : en arabe, il existe le **duel**, qui se marque par un suffixe particulier (-āni / -aini en arabe standard ; -ēn en arabe palestinien : ktabēn, deux livres).

Source de difficultés : non.

3. Comparatifs et superlatifs

• **En arabe**, le comparatif de supériorité se forme sur le schème "'af°al" (f, ° et l étant les lettres de la racine). Il est invariable. Son complément est introduit par la préposition "min".

Ex : kabīr (grand) → 'akbar ; šāter (doué) → 'aštar ; sahil (facile) → 'ashal.
'ajmal min 'ukhti = plus beau que ma sœur.

En français, on emploie l'adverbe "plus" et on conserve le genre et le nombre de l'adjectif.

Source de difficultés : non.

- **En arabe**, le superlatif s'obtient en mettant l'article au comparatif de supériorité.

Ex : bint 'ajmal = une fille plus belle.

'albint 'ajmal = la fille est plus belle.

mais : 'albint **al**'ajmal = la plus belle fille.

En français, c'est la même chose, mais le groupe nominal peut prendre deux formes : "la plus belle fille", ou "la fille la plus belle". Cette dernière forme est obligatoire quand il s'agit d'adjectifs longs ("la fille la plus intelligente", et non "la plus intelligente fille").

Note : on peut dire aussi, en arabe, pour "la fille la plus belle", "'ajmal bint" : le comparatif précède alors le nom et l'on omet l'article devant les deux termes.

Nos élèves sont ici influencés par l'anglais et non par l'arabe : dans le secondaire, les fautes sur les superlatifs viennent toujours du fait qu'ils placent l'adjectif systématiquement **avant** le nom ("la plus intelligente fille").

4. La flexion

En arabe standard, la voyelle de la dernière lettre du nom et de l'adjectif change selon la fonction de celui-ci dans la phrase.

Cas	Défini	Indéfini
Sujet	"ou" ^و	"oune" ^و
Direct (≈ COD)	"a" ^ا	"ane" ^ا
Indirect	"i" ^ي	"ine" ^ي

Comme en arabe palestinien, la flexion n'est pas appliquée, il n'y a donc pas là de source d'interférences ou de difficultés pour nos élèves (qui ont, plutôt, bien du mal à apprendre le système de flexion, en arabe comme en latin !).

III – L'article

L'arabe n'a que l'article défini ('alif + lam, ال). Il est invariable. Il se place avant le nom qu'il définit, et s'accroche à lui, formant avec lui un seul mot graphique.

Le livre = 'alkitābu

Les livres = 'alkutubu

La fille = 'albintu

Les filles = 'albanātu.

Quand le nom est introduit par la préposition "li", le "alif" tombe et il ne reste plus que le "lam".

Source de difficultés pour le français : au primaire, difficulté à comprendre qu'il existe d'autres déterminants.

IV – Les pronoms personnels

1. Les personnes

• **En arabe standard**, il y a 12 personnes : je ; tu masculin ; tu féminin ; il ; elle ; nous ; vous masculin ; vous féminin ; ils ; elles ; eux deux ; elles deux.

En arabe palestinien, les formes du duel ne sont pas employées, ni celle du "vous" féminin.

En français, il n'y a que 9 personnes : je ; tu ; il ; elle ; on ; nous ; vous ; ils ; elles.

Pas de difficulté particulière dans le secondaire, si ce n'est l'emploi systématique de "on" à la place de "nous" (mais qui vient probablement d'une exposition insuffisante à la langue écrite).

Au primaire aussi. Le "on" est, de plus, habituellement traité comme un pluriel.

• **En français**, il existe le vouvoiement, pas en arabe.

En arabe standard, on peut employer un terme particulier, choisi en fonction de la qualité de l'interlocuteur ou de la situation. Le terme le plus usuel est "ta présence", également utilisé à la 3^{ème} personne, souvent avec d'autres précisions ("Sa présence Monsieur Samir").

En arabe palestinien, le respect se marque par l'interpellation "Ustādh", sans autre changement, ni dans la conjugaison, ni dans les pronoms (Ustādh, tu peux répéter ?).

Pas de difficulté particulière dans le secondaire. Les enfants du primaire semblent avoir besoin d'un certain temps avant d'assimiler le vouvoiement (ils s'adressent habituellement à nous, adultes, en nous tutoyant).

2. Formes des pronoms personnels selon leur fonction

En arabe, il existe *deux* formes (même principe qu'en hébreu) :

a) Les pronoms isolés, correspondant à la fonction sujet du français.
 b) Les pronoms affixes (accrochés au mot auquel ils se rapportent : nom, verbe ou préposition), correspondant aux autres fonctions : COD, complément du nom en annexion, compléments introduits par une préposition.

Ex : yaktubuhu (il l'écrit) ; 'ismuki (ton nom / le nom de toi) ; °alaiki (sur toi).

En français, il existe en revanche *quatre* formes :

a) pronom personnel sujet : je, tu, il/elle/on, nous, vous, ils/elles ;
 b) pronom personnel COD : me, te, se/le/la, nous, vous, se/les ;
 c) pronom personnel complément d'attribution : me, te, se/lui, nous, vous, se/leur ;
 d) pronom personnel à la forme accentuée (utilisé principalement avec les prépositions) : moi, toi, soi/lui/elle, nous, vous, soi/eux/elles.
 + les deux pronoms adverbiaux : "y" et "en".

Source de difficultés pour nos élèves, qui ont du mal à distinguer les différentes formes françaises et leur emploi (voir ci-dessous la syntaxe). C'est particulièrement visible à la 3^{ème} personne, où la forme change pour chaque type de pronom.

V – Le verbe

1. Les personnes de la conjugaison

	Français	Arabe standard	Arabe palestinien
Singulier	je	je	je
	tu	tu (masculin)	tu (masculin)
		tu (féminin)	tu (féminin)
	il / elle / on	il	il
elle		elle	
Pluriel	nous	nous	nous
	vous	vous (masculin)	vous
		vous (féminin)	
	ils / elles	ils	ils = elles
elles			
Duel		eux deux	
		elles deux	

L'arabophone a donc des verbes à 8 ou 12 personnes, là où le francophone en a 6.

Source de difficultés : non.

2. Le principe de la conjugaison

En français

- Sauf à l'impératif et aux modes impersonnels, le verbe est obligatoirement accompagné d'un pronom personnel ou d'un groupe nominal sujet.
- Un verbe conjugué à un temps simple est formé d'un radical et d'une terminaison ;
- Un verbe conjugué à un temps composé est formé d'un auxiliaire (conjugué au temps simple correspondant) et d'un participe passé.
- Les formes verbales de référence, permettant de conjuguer le reste (et données par le dictionnaire) sont : radicaux du présent, du futur et du passé simple, et participe passé. Certains verbes irréguliers peuvent de surcroît avoir d'autres variations de leurs radicaux.

En arabe :

- Toutes les indications de personnes sont fournies par le verbe lui-même ; il n'y a donc pas de pronoms sujet, sauf pour insister ("moi, je parle").
- La notion de radical existe, mais chaque verbe a un radical différent à l'accompli et à l'inaccompli, la différence portant sur la voyelle.
Ex : "écrire" a comme radical :
- à l'accompli : katab
- à l'inaccompli : ktub
Le dictionnaire donne le verbe à la 3^e personne du masculin singulier, à l'accompli et à l'inaccompli. C'est en effet la seule qui graphiquement ne comporte que les lettres du radical à l'accompli (kataba : il a écrit ; yaktubu = il écrit).
- On ne parlera pas de terminaison car la conjugaison se fait aussi bien par préfixes que par suffixes.

3. Les temps et les modes

- Il existe en arabe deux aspects verbaux fondamentaux, qui sont les deux uniques temps conjugués :

a) l'accompli, pour tout ce qui est passé.

Ex : kataba = il a écrit / il écrivit.

b) l'inaccompli, pour tout ce qui n'est pas terminé.

En arabe standard, l'inaccompli peut se conjuguer selon 4 modes :

- indicatif : yaktubu (il écrit / il écrira) ;
- "subjonctif" : 'an yaktuba (qu'il écrive) ;
- apocopé : lam yaktub (il n'a pas écrit) ;
- impératif : 'uktub (écris !).

Cette distinction morphologique entre les modes ne s'applique pas, en revanche, en arabe palestinien (sauf pour l'impératif).

Source évidente de difficultés pour nos élèves qui se trouvent confrontés aux **20 temps !** du système verbal français... rien que pour l'actif !

- En l'absence de tout contexte, pour bien marquer le sens de futur d'un inaccompli, on peut le faire précéder des particules "sa" (pour le futur proche) ou "sawfa" (pour le futur éloigné), qui ne modifient pas le verbe :

Ex 1 : sayaktubu ġadan = il écrira demain.

Ex 2 : sawfa yaktubu ba°da šahr = il écrira dans un mois.

En arabe palestinien, on emploiera "beddi" (mon désir)

Ex : beddi 'aktub = je vais écrire, j'écrirai (littéralement : "mon désir, que j'écrive / je veux écrire").

Source d'interférences : certains élèves transposent cela en français et emploient "vouloir" au lieu de "aller" pour exprimer le futur proche : "la bouteille veut tomber" au lieu de "va tomber".

• Pour **plus de nuances de temps**, l'arabe combine le verbe **être**, à l'accompli ou à l'inaccompli, avec le **verbe** conjugué lui aussi à l'un ou l'autre aspect. Ce qui pourra donner les combinaisons suivantes :

- Verbe être à l'accompli + verbe à l'inaccompli = imparfait :
Ex : kāna yaktubu = il écrivait, il était en train d'écrire (littéralement, "il était il écrit").
kuntu 'aktubu = j'écrivais, j'étais en train d'écrire (littéralement, "j'étais j'écris").
- Verbe être à l'accompli + "qad" + verbe à l'accompli = plus-que-parfait :
Ex : kāna qad kataba = il avait écrit (littéralement : "il était il a déjà écrit").
kuntu qad katabtu = j'avais écrit (littéralement : "j'étais j'ai déjà écrit").
- Verbe être à l'inaccompli + verbe à l'accompli = futur antérieur
Ex : yakūnu qad kataba = il aura écrit (littéralement : "il sera il a déjà écrit").
'akūnu qad katabtu = j'aurai écrit (littéralement : "je serai j'ai déjà écrit").

Les deux systèmes semblent trop différents pour qu'il y ait des interférences.

• Pour former **les autres nuances modales**, l'arabe emploie différentes particules.

a) Une série de particules entraînant la voyelle "a" à la fin de l'inaccompli se superposent très largement à celles qui régissent le **subjonctif** en français, sans toutefois qu'il y ait adéquation complète.

Ex : yaktubu = il écrit → 'urīdou 'an yaktuba = je veux qu'il écrive.

En arabe palestinien, les voyelles finales des verbes ne se prononcent pas ; en revanche, le "subjonctif" se marque par la suppression de la consonne "b" figurant au début du verbe à l'indicatif

Ex : **b**aktob = j'écris ; beddak 'an '**a**ktob = tu veux que j'écrive.

b) Expression du **conditionnel** :

La particule **'in** permet d'exprimer la condition réelle, l'hypothèse réalisable.

Ex : 'in ta°malu, tanjahu = si tu travailles, tu réussis / tu réussiras.

La particule **'idha** permet d'exprimer une condition éventuelle.

Ex : 'idha safarta, safartu ma°aka / 'usāfiru ma°aka (accompli dans la subordonnée)
= si tu partais en voyage, je partirais avec toi.

La particule **law** exprime l'hypothèse douteuse ou irréaliste. Dans la principale on trouve alors la particule "la" pour une affirmation, "lama" pour une négation. On utilise dans les deux propositions l'accompli (avec ou sans "kan". Si on emploie "kan", on insiste plus sur le fait que la première partie de la condition n'a pas été réalisée (d'où éventuellement la connotation de reproche plus fort).

L'irréel du présent peut s'exprimer, mais on garde le passé de toute façon dans les deux parties de la phrase : c'est le contexte ou un adverbe de temps qui indique alors qu'on parle d'une hypothèse irréaliste présente.

Ex 1 : law darasta, lanajahta (law + accompli dans la subordonnée / la + accompli dans la principale) = si tu avais étudié, tu aurais réussi.

Ex 2 : law kunta (qad) darasta, lanajahta (law + kāna (+ qad) + accompli dans la subordonnée / la + accompli dans la principale) = si tu avais étudié, tu aurais réussi (irréel du passé).

En arabe palestinien.

a) "'In" et "'idha" s'emploient indifféremment (le choix se fait plutôt en fonction des facilités de prononciation : éviter les chocs de consonnes ou les hiatus).

Ex 1 : 'idha darast, rah tenjah = si tu travailles, tu réussiras (hypothèse réelle, conseil).

Ex 2 : 'idha sme°t la-l-'ustādh, btefham ed-dars = si tu écoutes le maître, tu comprends la leçon (vérité générale).

Ex 3 : 'idha sme°t la-l-'ustādh, fhemt ed-dars = si tu écoutais le maître, tu comprendrais la leçon (éventuel).

b) On omet "la" dans la principale.

On dira donc :

Ex 1 : Law darast, njaht ; ou Law darast, kān njaht (plus d'insistance) : si tu avais étudié, tu aurais réussi.

Ex 2 : Law kānat hon, shrēbna hallaq qahwe / kān shrēbna hallaq qahwe (irréel du présent) : si elle était là, nous boirions un café (maintenant).

Erreurs repérées

a) Du fait que le conditionnel passé en arabe s'exprime dans la principale au moyen de l'accompli et qu'il n'y a pas de mode conditionnel, nos élèves tendent souvent à décalquer la structure et à employer le passé composé pour l'exprimer : "il n'a pas dû faire cela" pour "il n'aurait pas dû faire cela".

b) De même pour le conditionnel présent : certains élèves emploient à la place le futur : "sans ces deux points négatifs, cette histoire sera passionnante" au lieu de "serait passionnante".

c) Au primaire, on trouve aussi la tendance à mettre les deux mêmes temps dans la principale et dans la subordonnée : "Si je pourrais, je le ferais" ou "Si je pouvais, je le faisais".

Au niveau pédagogique, pour faire comprendre les nuances de la condition en français, il peut être utile de passer par l'arabe, dans la mesure où il existe là une différence claire de particule pour la condition réelle, éventuelle ou irréal.

• Il n'y a pas d'infinitif en arabe.

Il existe en revanche le nom d'action ("maṣdar") : "écrire" se dit "le fait d'écrire", ou "l'écriture".

Source de difficultés pour nos élèves, qui vont avoir tendance à former des tournures nominales très lourdes (GN imbriqués les uns dans les autres) ou des complétives inutiles et lourdes du fait que l'infinitif ne leur est pas toujours une ressource naturelle.

Ex 1 : "je veux que je fasse l'exercice" au lieu de "je veux faire l'exercice".

Ex 2 : "lors de l'apprentissage des langues de leurs voisins", au lieu de "quand ils apprennent les langues de leurs voisins" ; ou "pour l'apprentissage des langues de leurs voisins" au lieu de "pour apprendre les langues de leurs voisins".

4. La voix passive

Elle existe en arabe standard, mais n'est pas employée en arabe palestinien, sauf pour le participe passé, dont le sens est passif (maktūb = écrit).

L'apprentissage du passif demande donc à nos élèves arabophones la mise en place d'une structure nouvelle... doublement complexe du fait de l'utilisation d'un auxiliaire (d'où, aux temps composés, un verbe en 3 parties, dont 2 auxiliaires : "il a été fait").

5. Les verbes pronominaux

Ils n'existent pas en arabe.

• Pour exprimer une action réflexive, l'arabe emploie un schème particulier (les formes verbales V, VI, VII ou VIII), ou bien "nafsahu" ("nafso" en palestinien), "soi-même".

Parfois source de difficultés : on trouvera dans les copies d'élèves arrivés depuis peu ou moins linguistes des expressions telles que "il demande soi-même" au lieu de "il se demande".

• Pour exprimer une action réciproque, l'arabe emploie "ba°d", qui signifie à peu près "l'un l'autre".

Ex : yaktubūna li-l-ba°dī (ou, en palestinien : byoktubu li-l-ba°dī) = ils s'écrivent (littéralement : ils écrivent à l'un l'autre).

Interférence claire dans un certain nombre de copies :

a) Si le pronom réciproque est au COD, on trouvera le décalque "ils frappent l'un l'autre" ou, plus fréquemment, "ils se frappent l'un l'autre" (avec dédoublement de l'expression à valeur réciproque).

b) Si le verbe pronominal à sens réciproque exige une préposition, celle-ci sera le plus souvent mal placée.

Ex : ils se promènent avec l'un l'autre (arabe : ma°a ba°ad), au lieu de "l'un avec l'autre".

A – REGLES GENERALES D'ACCORD

En arabe

• Au singulier, les verbes, les adjectifs et les pronoms sont au genre voulu par le nom auquel ils se rapportent.

Ex 1 : walad = un garçon ; kitāb = un livre (noms masculins)

- 'alwalad 'alkabīr, 'alkitāb 'alkabīr = le grand garçon, le grand livre (adj. au masc.) ;
- ra'aituhu (dans les 2 cas) = je l'ai vu (nom masc. remplacé par un pronom masc.).
- waqa°a alwaladu / 'alwaladu waqa°a = le garçon est tombé (verbe au masc.)
- waqa°a alkitābu / 'alkitābu waqa°a = le livre est tombé (verbe au masc.)

Ex 2 : bint = une fille ; šamsiyya = parapluie (noms féminins)

- 'albint 'alkabīra, 'alšamsiyya 'alkabīra = la grande fille, le grand parapluie (adj. au fém.);
- ra'aituha (dans les deux cas) = je l'ai vue (nom fém. remplacé par un pronom fém.).
- waqa°at albintu / 'albintu waqa°at = la fille est tombée (verbe au fém.).
- waqa°at alšamsiyya / 'alšamsiyya waqa°at = le parapluie est tombé (verbe au fém.).

• Pour tous les accords de pluriel (verbes, adjectifs, pronoms...), l'arabe distingue deux classes de substantifs :

- ceux qui désignent les êtres humains (doués de raison) : ils s'accordent au pluriel.
- ceux qui désignent le reste (animaux, choses, plantes, concepts etc., non doués de raison) : ils s'accordent au *fém. singulier quel que soit leur genre*.

Ex 1 : walad kabīr = un grand garçon ; bint kabīra = une grande fille ;

- 'awlād kibār = de grands garçons ; banāt kabīrāt = de grandes filles (adj. au pluriel).
- ra'aituhum = je les ai vus – et en arabe standard, ra'aituhunna = je les ai vues – (pronom au pluriel)
- 'al'awlād waqa°u = les garçons sont tombés ; 'albanāt waqa°u (verbe au pluriel).

Ex 2 : kitāb kabīr = un grand livre ; šamsiyya kabīra = un grand parapluie ;

- kutub kabīra, šamsiyyāt kabīra = de grands livres, de grands parapluies (adj. au *fém. sg*) ;
- ra'aituha = je les ai vus (dans les deux cas : pronom au *fém. sg*) ;
- 'alkitāb waqa°at, 'alšamsiyyāt waqa°at = les livres / les parapluies sont tombés (vb au *fém. sg*).

Source de difficultés en français au primaire ? Pas au secondaire.

• Cas particulier : accord du verbe avec le sujet dans le cas de la phrase commençant par un verbe : voir ci-dessous la syntaxe de la phrase verbale.

B – SYNTAXE DU GROUPE NOMINAL

23

I – L'article

1. Si le nom est indéfini

En arabe, il se présente sans déterminant.

En arabe standard, une marque d'indéfinition s'ajoute à la flexion : phonétiquement on prononce le son [n] après la voyelle du cas et graphiquement on écrit deux fois cette voyelle (un livre = kitā**un** ; dans un livre = fi kitā**in** ; j'ai acheté un livre = ištara°tu kitā**an**).

Comme en dialecte palestinien les terminaisons des cas ne sont pas employées, la seule source possible de difficultés – pas dans le secondaire – consisterait dans l'absence de déterminant là où le français emploie l'article indéfini ("je veux livre" au lieu de "je veux un livre"). **Au primaire ?**

Cas particuliers

a) L'emploi des articles partitifs (du, de la, des), est particulièrement complexe pour un arabophone, du fait :

- qu'en arabe le nom serait tout simplement employé seul, sans article ("fromage", là où un français dit "du fromage") ; **au primaire ?**

- et qu'en français, l'article partitif se transforme à la forme négative (Je veux du pain, de la confiture → je ne veux pas de pain, de confiture) : une partie de nos élèves, même dans le secondaire, tendent à dire "je ne veux pas du pain".

b) Emploi de "beaucoup de" : nos élèves tendent à dire "beaucoup du", "beaucoup des", "beaucoup de la", en particulier quand ils sont depuis peu de temps scolarisés en français.

c) Transformation de "des" en "de" quand un adjectif épithète précède le nom :

Ex : des habits → de jolis habits (nos élèves laissent "des jolis habits"... mais pas seulement les arabophones !)

2. Si le nom est défini

L'arabe utilise alors l'article défini.

• Si le nom est accompagné d'un adjectif épithète, l'arabe **répète** l'article.

Ex : alkitāb alka**b**īr = le grand livre.

Source de difficultés : non.

• Si le nom est précisé par un possesseur, il **perd l'article**, tout en restant défini (même principe qu'en hébreu, celui de l'annexion, ou "idāfa", où le 2^{ème} terme définit le premier).

Ex : kitābu lbinti (en arabe standard), ou ktāb elbint (en arabe palestinien) = le livre de la fille (littéralement : "livre la fille")

Source de difficultés : non.

• Cas particuliers

a) En arabe, Monsieur, Madame, Mademoiselle, suivis du nom de la personne, sont précédés de l'article, contrairement au français : littéralement "le Monsieur Samir".

Pas d'erreur repérée là-dessus.

b) En arabe, les titres gardent l'article.

D'où, chez nos élèves, l'habitude d'intituler leur devoir "Le contrôle de français", au lieu de "Contrôle de français" ; de décrire une porte sur laquelle serait placée une pancarte indiquant "La secrétaire", au lieu de "Secrétaire", ou, mieux encore, "Secrétariat".

II – L'expression de la possession dans le groupe nominal

1. Si le possesseur est exprimé par un nom

Le complément du nom exprimant la possession se forme **en arabe** par une simple juxtaposition : l'objet possédé, suivi immédiatement du possesseur. Si l'objet possédé est un nom commun, il perd alors l'article.

Ex : 'alkitābu ('elktāb, en arabe palestinien) = le livre,
mais kitābu lbinti (ou ktāb elbint) = le livre de la fille ("kitāb" n'a plus l'article).

En français, la possession s'exprime le plus souvent au moyen de la préposition "de". Chacun des deux termes peut être défini ou indéfini.

Ex : le livre de l'élève ; le livre d'un élève ; un livre d'un élève ; un livre de l'élève.

En arabe, cela peut donner les variations suivantes : (voir en arabe palestinien)

Le livre de l'enfant = kitābu lwalad ;

Le livre d'un enfant ; un livre d'un enfant = kitāb walad ;

Un livre de l'enfant = kitāb min kutub al walad (littéralement : un livre parmi les livres de l'enfant).

Pas de difficulté repérée, au niveau de l'usage de la préposition "de".

En revanche, de fréquentes **maladresses de style**, dans la mesure où une bonne partie des élèves tend à généraliser la tournure doublement indéfinie ("un livre d'un élève") alors qu'en français, elle est plutôt plus rare (on préférera le plus souvent "le livre d'un élève", en considérant que le complément du nom définit en quelque sorte le nom qu'il précise) – probablement du fait d'une interférence, vu qu'en arabe dans ce cas l'objet possédé est toujours sans article, ce qui équivaut en principe à un article indéfini en français.

2. Si le possesseur est exprimé par un pronom

En arabe, si le 2^{ème} terme, exprimant le possesseur, est un pronom, il s'accroche alors au nom qu'il définit.

En revanche, **le français** utilise dans ce cas un adjectif possessif s'accordant en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Ex : kitābuha (en arabe standard), ou ktābha (en palestinien) = son livre (à elle), littéralement "livre la", ou "le livre d'elle".

Source de difficultés : certains élèves tendent à confondre le possesseur et ce qui est possédé au moment de faire l'accord en français, si bien qu'avec un possesseur pluriel, ils mettront systématiquement le GN au pluriel.

Ex : ils ont rangé leurs livres – alors même qu'il n'y a qu'un livre, parce qu'ils pensent "les livres d'eux", donc le mot indiquant la possession doit être au pluriel. On trouve aussi parfois "ses livres" au lieu de "leurs livres" parce qu'ils pensent que le pluriel de "ses" suffit à indiquer qu'il y a plusieurs possesseurs.

III – Les démonstratifs

En arabe, les pronoms et adjectifs démonstratifs expriment, comme en français, la proximité ou l'éloignement.

Les 2 séries ont un masculin et un féminin, un singulier et un pluriel (et en arabe standard également un duel) et s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent (selon les règles d'accord vues ci-dessus, cf. A).

Ils s'utilisent avec toutes les fonctions du nom.

A la différence du français, avec l'adjectif démonstratif, le nom **reste toujours accompagné de l'article** (s'il le perd, on n'a plus un groupe nominal, mais une phrase complète).

Ex : hādha lkitāb = ce livre (littéralement : ce le livre), *mais* hādha kitāb = c'est un livre.

hādha lkitāb aljamīl = ce beau livre (littéralement : ce le livre le beau).

Source de difficultés : non

IV – L'adjectif épithète

En arabe

- Il se place toujours **après** le nom.
- Il s'accorde complètement avec celui-ci : en genre, en nombre, en définition et, en arabe standard, également en cas – en tenant compte, bien sûr, des règles d'accord ci-dessus, cf. A).

Ex : waladun kabīrun (ou, en arabe palestinien, "walad kabīr") = un grand garçon (littéralement "grand garçon")

'alwaladu 'alkabīru (ou, en arabe palestinien, "'alwalad 'alkabīr") = le grand garçon (littéralement "le garçon le grand").

Source de difficultés

Nos élèves, dans le secondaire, tendent plutôt à être influencés par l'anglais et à mettre systématiquement l'adjectif épithète **avant** le nom. Pas de confusion repérée due à la répétition de l'article en arabe, ou à sa suppression tant du nom que de l'adjectif.

V – Le pronom personnel

1. Pronom personnel isolé

En arabe, le pronom personnel isolé n'est obligatoire que dans la phrase nominale. Dans la phrase verbale, il s'emploie quand on veut insister. Dans les deux cas, il ne peut être que "mubtada" (voir ci-dessous, syntaxe de la phrase, D I).

Ex 1 : huwa waladun = c'est un garçon (littéralement : "lui, garçon").

Ex 2 : yaktubu = il écrit.

Ex 3 : huwa yaktubu = lui, il écrit / c'est lui qui écrit.

Source de difficultés : non.

2. Pronom personnel affixe (complément)

En arabe, il s'accroche au mot qu'il complète (nom, verbe, préposition), alors qu'en français cela ne se produit jamais. Il correspond alors à différentes fonctions en français :

- après un nom, au complément du nom (par l'annexion) ;
- après un verbe, à un COD **ou un COI** ;
- après une préposition, à un COI ou à un CC.

Ex : J'ai donné le stylo à l'enfant : 'a^otaitu lqalāma **li**-lwalad. / a^otēt el-qalām **la**-l-walad.

Je lui ai donné le stylo : 'a^otaitu**hu** lqalām. / 'a^otēto l-qalām. (le COI pronom perd la préposition "li" parce que le destinataire prend la place principale et devient donc complément direct)

Je l'ai donné à l'enfant : 'a^otaituhu li-lwalad. / 'a^otēto la-l-walad.

Je le lui ai donné : 'a^otaituhu lahu / 'a^otēto iyyāh. (changement de préposition en palestinien) : dans les deux cas, la préposition est maintenue pour le destinataire, car on ne peut avoir deux compléments directs.

Difficultés pour nos élèves :

a) mettre les pronoms à la bonne place : quand plusieurs se suivent ; quand il y a un auxiliaire.

b) choisir la bonne forme du pronom quand il est complément : multiples confusions entre "le" et "lui", "les" et "leur" ; méconnaissance quasi-totale de "y" et "en". Le problème est accru par les confusions sur les constructions du verbe (avec COD ou COI) et par les interférences avec l'anglais.

C – SYNTAXE DU GROUPE VERBAL

26 I – Construction des verbes (transitifs, intransitifs, avec prépositions)

1. Verbes transitifs directs en arabe qui ne le sont pas en français

Arabe	Français	Arabe	Français
Accoucher	de	Monter (moyen de transport, monture)	dans, sur
Annoncer (nouvelle)	à qqn	Se marier	avec
Arriver	à	Négocier	avec
Attirer l'attention	de	Obéir	à
Assister	à	Offrir	à
Avoir envie	de	Ordonner	à
Se battre	contre	Parier	avec
Coïncider	avec	Parler	à
Déplaire	à	Partager	avec
Désobéir	à	Parvenir (lieu)	à
Dire franchement	à	Se plaindre	de
Donner	à	Plaire	à
Emprunter	à qqn	Porter tort	à
Enseigner	à	Promettre	à
Entrer	dans	Rendre visite	à
Etre contemporain	de	Répondre	à
Etre utile	à	Résister	à
Faire plaisir	à	Ressembler	à
Faire ses adieux	à	Se souvenir	de
Goûter	à	Succéder	à qqn
Hériter	de	Suffire	à
Interdire	à	Venir	vers
Lutter	contre		

Source de difficultés : en particulier lorsqu'il s'agit d'employer les pronoms de 3^{ème} personne, qui distinguent entre le COD et le COI (le / lui ; les / leur). Dans une perspective pédagogique, il convient de savoir si le problème vient d'une mauvaise maîtrise des pronoms ou d'une mauvaise construction du verbe (on le repère en faisant substituer à l'élève le pronom par un groupe nominal).

Vérifier dans la liste ci-dessus si les verbes laissés en noir sont aussi source d'erreurs.

2. Verbes construits avec préposition en arabe et transitifs directs en français :

Français	Arabe
+ COD	Suivis de 'ila : إلى = chez ; en direction de ; vers ; à ; jusqu'à (lieu où l'on va ou temps)
	Ambitionner, écouter, indiquer, pénétrer, regarder
+ COD	Suivis de li : لـ = pour ; à cause de (marque le but et la cause).
	Applaudir, autoriser, regretter, venger qqn
+ COD	Suivis de bi : بـ = avec, au moyen de (instrument) ; à ; dans ; près de ; au cours de.
	Accepter, accueillir, amener, apprendre, autoriser, conduire, conserver, contacter, encercler, gagner, garder, permettre, rattraper, réclamer, reconnaître, rencontrer, ressentir, risquer, sacrifier, saisir, tenir, trahir
+ COD	Suivis de °alā : على = sur, au-dessus de, contre, près de (lieu) ; à la charge de, au désavantage de, malgré, à (temps)

Achever, appréhender, attaquer, commenter, condamner, conseiller, conserver, contester, dépasser, disputer qqch, enfermer, espionner, obtenir, pleurer qqn, regarder (spectacle), regretter, saluer, supporter, surpasser, trouver (par hasard), vaincre, voter qqch,	
+ COD	Suivis de fī : فِي = à, dans, en, en manière de, avec, sur, au sujet de
Convoiter, désirer, émouvoir, habiter, influencer, poursuivre (action), réussir, suspecter	
+ COD	Suivis de : bayna : بَيْنَ = entre, parmi
Comparer, distinguer, éloigner, lier, rapprocher, réconcilier, séparer	
+ COD	Suivis de min : مِنْ = de (provenance, origine), au moyen de, par rapport à, en, consistant en, par suite de
Approcher, craindre, fuir, maîtriser, solliciter qqn	
+ COD	Suivis de °an : عَنْ = de (marque l'idée de contiguïté et d'éloignement, de moyen et de privation, de séparation et de provenance).
Annoncer, boudier, céder, cesser, chercher, défendre, dénoncer, détester, dévoiler, évoquer, exprimer, ignorer (par mégarde), rechercher, quitter	

Repérages concrets à faire par rapport au tableau ci-dessus.

3. Verbes n'ayant pas le même sens selon la préposition avec laquelle ils se construisent

Arabe	Français	Arabe	Français
Aller ('ilā : à, vers) Aller (bi : avec) Aller (°an : loin de)	Se rendre à Emmener Quitter, cesser	Parler (bi : par, avec) Parler (°an : sur)	Parler en Parler de
Avoir peur (min : de) Avoir peur (°alā)	Craindre Craindre pour	Parvenir ('ilā : à) Parvenir (bi : par)	Parvenir à S'aider de
Chercher (fī : dans) Chercher (°an : loin de)	Etudier Chercher	Passer (bi : avec) Passer (fī : dans) Passer (li : à)	Emmener, emporter Continuer, poursuivre (une action) S'en aller, continuer, poursuivre, passer son chemin
Conseiller (°alā : de) Conseiller ('ilā : à, vers)	Conseiller Indiquer	Permettre (bi : de) Permettre (li : à)	Permettre qqch Autoriser qqn
Dépasser (°alā : sur) Dépasser ('ilā : vers)	Dépasser Avancer vers	Se plaindre (li : à) Se plaindre (min : de) Se plaindre (°alā : sur)	Se plaindre à Se plaindre de Porter plainte
Désirer (fī : dans, pour) Désirer (°an : loin de)	Désirer Détester, répugner	Regretter (li : à) Regretter (°alā : à cause de)	Regretter qqch Regretter qqn
Discuter (°alā : sur) Discuter (bi : avec, par)	Protester Argumenter	Saisir (bi : avec, par) Saisir (°an : loin de)	Saisir, tenir Ne pas faire qqch
Diviser ('ilā : en) Diviser (°alā : sur)	Diviser Distribuer (part)	Saluer (°alā : sur) Saluer (bi : à)	Saluer Admettre
Emménager ('ilā : à) Emménager (°an : loin) Emménager (min : de)	Emménager Déménager Déménager	S'asseoir ('ilā : auprès de) S'asseoir (°alā : sur)	Etre près de S'asseoir sur
Entrer ('ilā : à) Entrer (°alā : sur)	Entrer Etre reçu par	Se couper (°an : loin : de) Se couper (à, au, vers)	Se couper de Se consacrer à
Etre en colère (°alā : sur) Etre en colère (li : pour)	Se fâcher contre qqn Soutenir (avec force)	Se réjouir (bi : de) Se réjouir (li : pour)	Se réjouir de Se réjouir pour

Etre en colère (min : de)	Se fâcher (avec qqn)		
Etre occupé (bi : par)	Etre occupé par	Se révolter (°alā : sur)	Se révolter contre
Etre occupé (°an : loin de)	Se détourner de	Se révolter (li : à, pour)	Porter secours à
Finir (min : de)	Achever	Se transformer ('ilā : en)	Se transformer en
Finir ('ilā : à, au)	Parvenir à	Se transformer (°alā : sur)	Se retourner contre
Finir (li : pour)	Se consacrer à		
Gagner (bi : avec)	Gagner (prix, titre)	Se lever (°an : de)	Quitter, cesser
Gagner (°alā : sur)	Vaincre	Se lever (li : à)	Affronter
Habiter (fī : dans)	Habiter	Sortir (°alā : sur)	Se révolter contre
Habiter ('ilā : auprès de)	Se réfugier auprès de	Sortir (°an, min : de)	Quitter
Jouer (°alā)	Jouer (musique)	Souffrir (min : de)	Souffrir de
Jouer (loin de)	Cesser (action)	Souffrir (li : pour)	Compatir avec
Juger (°alā : sur, pour)	Condamner	Vaincre (°alā : sur)	Vaincre
Juger (li : pour)	Donner raison à	Vaincre (li : pour)	Soutenir

Tournures fautives repérées en français : en bleu dans le tableau ; repérages complémentaires à faire.

II – Négation du verbe

En arabe standard, il existe 4 négations différentes pour le verbe, selon qu'il s'agit de l'accompli ou de l'inaccompli. Dans tous les cas,

- la particule de négation est en un seul mot.
- elle précède immédiatement le verbe.

En français, la négation est composée de deux mots : ne... pas (avec toutes les variantes possibles : ne... plus, ne... jamais, ne... rien, ne... personne, ne... que, etc.).

Nos élèves arabophones ont souvent plus de mal que les francophones à mettre à l'écrit la négation complète : le plus souvent ils omettent le "ne". Plus qu'une interférence avec leur langue maternelle, cette difficulté est probablement due surtout à leur degré d'exposition à la langue française : les tournures orales (je sais pas) leur sont plus familières que celles de l'écrit, qu'ils pratiquent moins.

Au niveau pédagogique, l'arabe palestinien peut leur faciliter la mémorisation des deux parties de la négation, dans la mesure où l'on a quelque chose de ressemblant pour les phrases verbales.

Ex : byoktob = il écrit.

Ma byoktobš = il n'étudie pas.

III – Syntaxe de la voix passive

L'arabe standard ignore le complément d'agent : si l'agent est connu, il emploie la voix active.

Ex : "Le président a été reçu par le roi" se dira en arabe standard "Le roi a reçu le président".

On constate ici des interférences inverses : sous l'influence du français ou de l'anglais, nos élèves ont tendance à utiliser en arabe standard des tournures passives avec complément d'agent. **Arabe palestinien ?**

IV – Concordance des temps et discours indirect

1. Modification des pronoms au discours indirect

• Elle se fait en arabe comme en français (glissement à la 3^{ème} personne) quand celui dont il est question dans le discours est le même que le locuteur.

Ex : **Il** déclare : "**Je** mange du pain." ("il" et "je" sont la même personne)

Cela devient en français comme en arabe : "**Il** déclare qu'**il** mange du pain" (arabe standard : yaqūlu 'innahu ya'kulu khubzan / arabe palestinien : biqūl 'enno byōkol khubz.)

• En revanche, quand le locuteur s'adresse à quelqu'un, cette personne **reste représentée par une 2^{ème} personne en arabe au discours indirect**, alors qu'en français elle devient elle aussi une 3^{ème} personne.

Ex : **Il** lui déclare : "**Tu** manges du pain."

devient en français : "Il lui déclare qu'**il** mange du pain" (3^{ème} personne)

mais en arabe : "Il lui déclare que **tu** manges du pain" (arabe standard : yaqūlu lahu innaka **ta'kulu** khubzan / arabe palestinien : biqūl lo innak **btōkol** khubz). (la 2^{ème} personne reste)

2. Modification des adverbes de lieu et de temps lors du passage au discours indirect

En français, il y a glissement quand on passe au système du passé, pas en arabe.

Ex : Il déclara : "Je viendrai **ici demain**."

devient en français : "Il déclara qu'il viendrait **là le lendemain**",

mais en arabe : "Il déclara qu'il viendra **ici demain**" (arabe standard : qāla innahu saya'ti huna ġadan / arabe palestinien : qāl 'enno raḥ ṭji **hon bukra**."

3. La concordance des temps

En arabe, elle n'existe pas, contrairement au français.

Ex : Il déclara : "Je suis déjà venu mais je reviendrai."

devient en français : "Il déclara qu'il était déjà venu et qu'il reviendrait",

mais en arabe : "Il déclara qu'il est déjà venu et qu'il reviendra" (arabe standard : qāla 'innahu qad 'ata wa sayarji°u / arabe palestinien : qāl 'enno 'aja u raḥ yerja°).

Conséquences : nos élèves ont du mal à se familiariser avec la concordance des temps et ses corollaires (pronoms et adverbes de lieu et de temps) et tendent à tout laisser au système du présent ("Il déclara qu'il est déjà venu mais qu'il reviendra demain."). Ou, pire encore, à tout mélanger et à mettre les temps, en particulier ceux du passé, au hasard.

D – SYNTAXE DE LA PHRASE

I – Phrase nominale et phrase verbale

ATTENTION !

En français, on appelle phrase verbale une phrase dont le noyau est un verbe ("Il fait froid." ; "Pourquoi sortir ?"). On appelle phrase nominale une phrase dont le noyau n'est pas un verbe – le plus souvent c'est un nom ("Quel froid !" ; "Me voilà." ; "Toujours pressé !").

En arabe, on appelle phrase verbale une phrase qui **commence** par un verbe, et phrase nominale une phrase qui **commence** par un nom. Le terme initial de la phrase ('almubtada') est en effet celui qui en annonce le thème ; ce qui suit développe ce qu'on en dit, c'est-à-dire le propos ('alkhabar).

Ex 1 : qara'a lwaladu lkitāba (ou, en arabe palestinien : qara' elwalad el kitāb) = l'enfant a lu le livre.

→ le 1^{er} mot est le verbe, c'est donc une phrase verbale.

Ex 2 : 'alwaladu qara'a lkitāba (ou, en arabe palestinien : 'elwalad qara' lkitāb) = l'enfant, il a lu le livre.

→ le 1^{er} mot est un nom, c'est donc une phrase nominale.

On rencontre donc fréquemment en arabe des phrases dites nominales qui contiennent un verbe.

Il convient donc d'être extrêmement vigilant, dans les cours de français et d'arabe, pour éviter ou dissiper de possibles confusions nées du fait que les deux expressions "phrase nominale" / "phrase verbale" ne recouvrent pas les mêmes réalités grammaticales en arabe et en français.

C'est plus particulièrement important à assurer chez des élèves arrivés au LFJ en cours de scolarité et issus d'un système d'enseignement arabe.

1. La phrase verbale en arabe

a) Elle commence par le verbe et s'organise autour de lui.

Note : Dans ce genre de phrase, on pourra utiliser légitimement des catégories d'analyse que les élèves utilisent aussi en grammaire française, à condition que ce soient des catégories syntaxiques (complément direct – sans préposition – et indirect – avec préposition –) et non des catégories sémantiques (COD, COI, CC).

Trois notions de base permettent de rendre compte d'une phrase verbale et, en arabe standard, trois cas de déclinaison :

1. Le sujet (son cas est marqué par la voyelle brève [ou] à la fin du mot quand celui-ci est défini, et par [un] quand il est indéfini)
2. Le complément direct (le cas direct est marqué par la voyelle brève [a] à la fin du mot si celui-ci est défini, par [an] s'il est indéfini).
3. Le complément indirect (le cas indirect est marqué par la voyelle brève [i] à la fin du mot si celui-ci est défini, par [in] s'il est indéfini).

Le schéma de la phrase verbale est :

Verbe + sujet + complément direct + préposition + complément indirect

Ex : qara'a lwaladu lkitāba fī Imadrasati (ou, en arabe palestinien : qara' elwalad elkitāb fī Imadrase) = l'enfant a lu le livre à l'école.

Interférences possibles au primaire : commencer les phrases françaises par le verbe et non par le sujet : durant les premières années de la scolarité. Rien de particulier constaté sur ce point dans le secondaire, si ce n'est, chez certains élèves, la tendance à postposer le sujet, comme à l'oral : "il est venu, l'enfant". Cela pourrait venir d'une tournure arabe, en fait, renforcée par une exposition plus grande au français oral qu'à l'écrit.

b) Règle d'accord particulière

Quand il s'agit d'une phrase verbale, le verbe s'accorde en genre avec le sujet (forme masculine pour le masculin, féminine pour le féminin ou pour le pluriel des êtres inanimés, cf. A), **mais pas en nombre quand le sujet n'est pas inclus dans le verbe : une phrase verbale dont le sujet est un nom commence toujours par un verbe au singulier, même si son sujet, qui le suit, est au pluriel.**

Ex 1 : katabu risālatan (ou, en arabe palestinien : katabu risāla) = ils ont écrit une lettre

→ le sujet est inclus dans le verbe, qui est donc au pluriel.

Ex 2 : kataba l'awlādu risālatan = les enfants ont écrit une lettre.

→ le sujet est masculin pluriel, mais le verbe est au masculin *singulier*.

Peut-être certaines difficultés d'accord du verbe avec son sujet viennent-elles de là. Mais c'est peu probable, du fait qu'en arabe palestinien, quel que soit le sujet et sa position par rapport au verbe, l'accord se fait en genre et en nombre ('aju l'ewlād = les enfants sont arrivés, verbe au pluriel).

2. La phrase nominale en arabe

a) Elle commence par un nom (défini), suivi ensuite par un prédicat.

Ex : 'alwaladu kataba risālatan = l'enfant, il a écrit une lettre.

→ Il ne s'agit pas d'une inversion du sujet. Nous sommes là dans le cas d'une phrase nominale dont 'alwalad est le muftada' (ce dont on parle, le thème) et dont le khabar (ce qu'on en dit, le propos) est la phrase verbale "kataba risālatan".

La valeur de la phrase n'est pas du tout la même que celle de la phrase verbale "normale" (kataba alwaladu risālatan : l'enfant a écrit une lettre) : dans le cas de la phrase nominale, il y a **insistance** sur l'enfant ("l'enfant, lui, a écrit une lettre", "c'est l'enfant qui a écrit une lettre").

Interférences repérées dans le secondaire : certaines structures de phrase maladroites pourraient venir d'un arrière-plan arabe, où il importe de mettre d'abord le thème central de l'énoncé avant d'en venir à ce qu'on veut en dire.

On trouve par ex. des phrases du type "La lettre dans ce document je trouve deux interlocuteurs" : l'élève a mis en avant le type de document car c'est ce qui lui semble important ; ce n'est qu'après qu'il s'intéresse à ce qu'il y a dedans.

b) Le prédicat peut correspondre :

- à un attribut :

Ex : 'al waladu marīdun (arabe palestinien : 'elwalad marīd) = l'enfant [est] malade.

- à un syntagme prépositionnel :

Ex : 'alwaladu fi lmadrasati (ar. palest. : 'elwalad fi lmadrase) = l'enfant [est] à l'école.

- à une phrase complète :

Ex 1 : 'alwaladu kataba risālatan (ar. palest. : 'elwalad katab risāla) = l'enfant, il a écrit une lettre.

Ex 2 : 'alwaladu 'akhuhu marīdun (ar. palest. : 'elwalad akhuhu marīd) = l'enfant, son frère [est] malade.

c) L'accord du verbe avec le sujet dans la phrase nominale

Il se fait alors "normalement", en genre et en nombre (car le verbe est perçu comme le 1^{er} terme d'une phrase verbale dont le sujet serait un pronom).

Ex : 'al'awlādu katabu risālatan (ar. palest. : 'el'ewlād katabu risāla) = les enfants, ils ont écrit une lettre / ce sont les enfants qui ont écrit une lettre → verbe au pluriel.

d) Cas de phrases nominales sans verbe, équivalant à des phrases verbales en français

• Quand le prédicat a la valeur d'un attribut du sujet au **présent** affirmatif (ou négatif, en arabe palestinien) : l'arabe **n'emploie pas le verbe être**. On décèle qu'il s'agit d'un attribut et non d'une épithète à l'absence de l'article. Le verbe être (kāna) réapparaît pour exprimer d'autres temps ou d'autres modes.

Ex 1 : 'alwasīru tunisiyyun (ar. palest. : 'elwasīr tunīsi) = le ministre [est] tunisien.

Ex 2 : (arabe palestinien) : 'elwasīr muš tunīsi = le ministre n'est pas tunisien (littéralement : le ministre pas tunisien)

• Pour exprimer la possession au **présent** affirmatif (ou négatif, en arabe palestinien), l'arabe utilise une phrase nominale particulière, avec différentes prépositions selon les nuances à exprimer, là où le français emploie "avoir". Dans ce cas de même, le verbe être (kāna) réapparaît pour exprimer les autres temps et modes (kāna laka kitāb = tu avais un livre, littéralement : "était à toi un livre").

Ex : laka kitābun (ar. palest. : 'elak ktāb) = tu as un livre (qui t'appartient) ;

- littéralement : "à toi un livre".
 °indaka kitābun (ar. palest. : °indak ktāb) = tu as un livre (tu en disposes) ;
 → littéralement : "chez toi un livre"
 ma°aka kitābun (ar. palest. : ma°ak ktāb) = tu as un livre (tu l'as sur toi) ;
 → littéralement : "avec toi un livre".

Erreur habituelle, chez nos élèves : au lieu de dire "c'est lui qui a mon livre", ils disent "mon livre est avec lui".

Il existe bien des verbes qui expriment la possession, mais avec un sens plus fort : posséder, être propriétaire, etc. (yamliku 'arḍan = il possède une terre).

• Pour exprimer la situation au **présent** affirmatif (ou négatif, en arabe palestinien), l'arabe emploie, sans verbe, un adverbe ou un groupe prépositionnel équivalant à un complément circonstanciel de lieu.

Ex 1 : huna sayyāratun (ar. palest. : fī sayyāra) = il y a une voiture.

→ littéralement : "ici une voiture" (ar. palest. "dans une voiture").

Ex 2 : 'assayyāratu 'amāma lbābi (ar. palest. : 'essayyāra qoddām elbāb) = la voiture [est] devant la porte.

Source d'erreurs en français pour nos élèves, qui tendent assez fréquemment à omettre le verbe être dans les phrases attributives. Cette tendance est renforcée quand il s'agit de reproduire des informations trouvées dans un dictionnaire ou une encyclopédie, où les informations principales sont le plus souvent sous forme nominale.

Ex : Victor Hugo un écrivain français romantique du XIXème siècle.

II – Syntaxe de la subordonnée relative

1. Cas d'absence du pronom relatif en arabe

En arabe, la proposition relative a une fonction d'épithète.

Le pronom relatif, lui, joue par rapport à la proposition relative le même rôle que l'article par rapport à l'épithète (étymologiquement, il est de fait formé de l'article et d'un démonstratif).

Par conséquent, il n'apparaît **que lorsque l'antécédent est défini**. Et dans ce cas, il s'accorde en genre et en nombre avec celui-ci.

Ex 1 : Hādha waladun tunisiyyun yaskunu fī tūnis jadduhu tūnisiyyun = c'est un garçon tunisien qui habite à Tunis et dont le grand-père est tunisien.

Littéralement : "Celui-ci garçon tunisien, habite à Tunis, son grand-père tunisien."

→ L'antécédent est indéfini, donc les "relatives" fonctionnent en fait comme des indépendantes juxtaposées

Ex 2 : Ra'aitu lwalada ltūnisiyyu alladhi yaskunu fī tūnis jadduhu tūnisiyyun = j'ai vu le garçon tunisien qui habite à Tunis et dont le grand-père est tunisien

Littéralement : "J'ai vu le garçon tunisien qu'il vit à Tunis, son grand père tunisien."

→ L'antécédent est défini, donc le relatif est présent.

Source de fautes de syntaxe dans le secondaire, chez une partie de nos élèves, en particulier quand ils ont été au préalable scolarisés dans un système arabe.

Ex : Le héros arrive à une étoile lointaine s'appelle Bételgeuse.

2. L'expression de la fonction dans la relative

En français, le pronom relatif représente l'antécédent et a une fonction à l'intérieur de la relative.

Ex : le garçon qui parle, que je vois, dont je connais les parents et avec qui je joue.

→ "qui" est sujet de "parle" ; "que" est COD de "vois" ; "dont" est complément du nom "parents" ; "avec qui" est complément circonstanciel d'accompagnement par rapport à "je joue".

En arabe, le pronom relatif est exclusivement un pronom de reprise, **il n'a aucune fonction à l'intérieur de la relative**. La fonction, elle, est exprimée par le **pronom personnel qui, dans la relative, est repris et renvoie à l'antécédent**.

Ce pronom personnel peut être sujet dans la relative (il est alors contenu dans la forme verbale).

Ex : Ra'aitu lwalada alladhi yaktubu = j'ai vu le garçon qui écrit (littéralement : que il écrit).

Il peut être COD.

Ex : Ra'aitu lwalada alladhi 'a°rifuhu = j'ai vu le garçon que je connais (littéralement : que je le connais).

Il peut être complément introduit par une préposition.

Ex : Ra'aitu lwalada alladhi takallamna °anhu = j'ai vu le garçon dont nous avons parlé (littéralement : que nous avons parlé de lui).

C'est, sauf pour le COD, le même principe qu'en hébreu.

Source abondante de fautes de syntaxe : la plupart de nos élèves arabophones continuent jusqu'en Terminale, de former leurs relatives selon la structure arabe (les vacances que je les attends, que je parle d'elles, que nous allons vers elles, etc.).

... avec des tentatives laborieuses pour s'adapter aux tournures françaises : mais comme au fond elles ne sont pas assimilées, le résultat, c'est qu'ils mettent "dont" partout où le relatif ne doit pas être sujet (et parfois sans pour autant omettre de faire réapparaître le complément avec pronom personnel dans la relative... d'où des expressions comme : "l'école dont je la connais"...).

III – Syntaxe de la coordination

1. La particule "wa"

- C'est la plus courante. Elle peut coordonner deux groupes nominaux ("sa mère **et** son frère") ou deux propositions qui sont sur le même registre grammatical ou sémantique ("il est venu **et** il est reparti").

- Dans une énumération, on la répète entre chaque groupe, et non seulement à la fin comme en français ("sa mère **et** son frère **et** sa sœur").

- En revanche, en principe on ne coordonne pas une série d'épithètes se rapportant à un même nom, ni plusieurs "attributs" dans une phrase de localisation : on trouvera le plus souvent la juxtaposition.

Ex 1 : son ami français le jeune = son jeune ami français.

Ex 2 : cette affaire bizarre étrange = cette affaire très étrange.

- On l'utilise dans les phrases négatives, suivie de la négation, pour exprimer le "ni.... ni" français.

Ex : je n'ai pas visité Paris et ne pas Tunis = je n'ai visité ni Paris ni Tunis.

2. La particule "fa"

- Elle peut coordonner 2 verbes ou 2 phrases. Elle indique une **succession**, souvent avec un changement de sujet. On la traduira par "**et**" mais aussi parfois par "**donc**", "**alors**", et bien souvent, elle équivaut à un signe de ponctuation (le point, le point-virgule, ou les 2 points du français).

Ex 1 : "Le jeune homme dit *et* l'homme lui répondit..." = le jeune homme dit..., l'homme lui répondit...
 Ex 2 : "J'avais faim alors je suis allé au restaurant" = "J'avais faim, je suis allé au restaurant."
 Ex 3 : "Je lui ai demandé de tes nouvelles *alors* il m'a répondu que tu étais parti" = Je lui ai demandé de tes nouvelles : il m'a répondu que tu étais parti."

- Cette particule peut aussi indiquer une relation de cause, de but ou de conséquence.
- Enfin, en réponse à "'ammā", elle sert à mettre un groupe nominal ou un pronom en évidence.
 Ex : 'ammā 'ana fa adallu huna = quant à moi, je reste ici (littéralement : quant à moi, donc je reste ici).

Source abondante de maladresses de style : l'habitude de la juxtaposition des propositions en arabe, à l'intérieur d'une même phrase, là où le français préfère la subordination et des pauses plus fréquentes, pour marquer les moments essentiels ou l'apparition de nouvelles données, conduit, au niveau du style, à des récits, par exemple, où toute la tension dramatique disparaît, du fait que l'événement clé qui la ferait naître passe inaperçu dans une énumération kilométrique de propositions.

Ex : Il arriva à la maison, et il la trouva vide, alors il commença à avoir peur, et il appela, et une voix lui répondit dans l'obscurité, et il reconnut la voix de son pire ennemi, alors il voulut s'enfuir mais il ne put pas et son ennemi le tua.

Au lieu de, par exemple : "Quand il arriva à la maison, il la trouva vide. Pris de peur, il appela, quand soudain une voix lui répondit dans l'obscurité. Il reconnut la voix de son pire ennemi. Comme il voulait s'enfuir, il ne put pas. C'est ainsi que son ennemi le tua.

Bibliographie et sitographie

1. Rémi BESNAINOU, Christine CANAMAS, *Le Tour de la grammaire arabe en 80 pages* (Institut National de Recherche pédagogique, ISBN 2-7342-0086-4).
2. Michel NEYRENEUF, Ghalib AL-HAKKAK, *Grammaire active de l'arabe*, (Librairie Générale Française, "Les Langues modernes", 1996).
3. INTERNET AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AUX ARABOPHONES : Méthode d'enseignement du français pour arabophones, Université Libanaise.
4. *Synergie Monde arabe* n° 4 – 2007, pp.209 – 226, Dr Hassanat Mohamed.
5. *Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, n° 15, octobre 2009.
6. *Dictionnaire Larousse arabe – français*.